



Le collège Maurice Calmel labellisé

publié le 04/07/2022

Établissement en Démarche de Développement Durable

Suite aux nombreuses actions où se sont investis les élèves durant l'année scolaire, le 8 juin dernier, dans l'amphithéâtre du Futuroscope et en présence des autres établissements récompensés (écoles, collèges, lycées), le représentant de la Rectrice a remis à un de nos éco-délégués, la labellisation « **E3D confirmé** » (Établissement en Démarche de Développement Durable).

Des moments forts en émotions et en échanges où jeunes et adultes ont pu profiter du parc et de ses attractions durant la pause de 1h30 le midi. Pour clôturer cette journée, un goûter équilibré réalisé à partir de produits locaux et biologiques a été offert à tous les participants.



Le mot de l'éco-délégué :

« J'ai bien aimé la journée à Poitiers pour la remise du diplôme, car j'ai présenté nos actions et nos créations du collège (nichoirs, hôtels à insectes, maquette du futur jardin Japonais, ...).

Les impressions de la maman accompagnatrice :

En cette journée pour la biodiversité, j'ai eu le privilège d'accompagner Mme RABOURDIN ainsi que mon fils Keanu, élève de 6ème et éco délégué, pour la remise du diplôme. C'était une journée très enrichissante, j'ai été très agréablement surprise de l'investissement des établissements inscrits au concours et de l'engouement des élèves pour l'environnement. L'après midi nous avons pu installer le stand pour présenter les diverses créations des élèves qui ont eu beaucoup de succès. Je remercie la Direction du collège et Mme RABOURDIN pour m'avoir permis de participer à cette belle rencontre.

